



Guide de plantation du Bois de rose (*Aniba rosaeodora* Ducke)

Territoire des Savanes



**Manuel pratique à
l'usage des planteurs
dans le cadre du programme
« Restauration et valorisation
de la Biodiversité du Bois de
Rose *Aniba rosaeodora* Ducke »**





**Guide de plantation
du Bois de rose**
(*Aniba rosaeodora* Ducke)

Kourou, juillet 2024
Territoire des Savanes



Président du Comité de publication : François RINGUET

Comité de lecture : Dr. Pascal GOMBAULD, Emérentienne BOREL, Julian FREDERICK, Dr. Nadine AMUSANT,
avec la participation de Franciane CHOCHO.

Rédacteur : El Claire Couturier - Bois de rose de Guyane.

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	3
2	Présentation du Bois de rose	3
2.1	L'arbre	3
2.2	Contexte réglementaire	4
2.3	Pourquoi planter du Bois de rose ?	4
3	Avant la plantation	4
3.1	Choix du terrain et préparation	4
3.1.1	Ombrage	4
3.1.2	Rétention d'eau	5
3.1.3	Espacement des arbres	6
3.2	Planning de plantation	6
4	Plantation	7
4.1	Matériel nécessaire pour quelques plants	7
4.2	Stockage des plants avant plantation	8
4.3	Préparation à la mise en œuvre des plants	9
4.3.1	Nettoyage et piquetage	9
4.3.2	Trous	10
4.4	Mise en œuvre des plants	11
5	Entretien	12
6	Erreurs à éviter / Bonnes pratiques à diffuser	13
7	Présentation de l'entreprise Claire Couturier	14

1 INTRODUCTION



UN PROGRAMME POUR LA BIODIVERSITÉ

La Communauté de Communes des Savanes (CCDS) est compétente en matière de sauvegarde et de développement de son territoire, notamment dans la sphère économique et patrimoniale.

Le Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) 2020-2026 des Savanes intègre la dimension « transition écologique ».

C'est à ce titre que le programme « Restauration et valorisation de la Biodiversité du Bois de Rose *Aniba rosaeodora* Ducke » vise à la fois à renforcer les populations de Bois de rose sur le territoire des Savanes et à développer une filière d'excellence à haute valeur ajoutée et créatrice d'emplois, d'attractivité et d'image positive.

2000 plants sont mis à disposition de candidats qui contribuent ainsi au maintien et à la valorisation de la biodiversité des Savanes.

Ce programme est susceptible d'être renouvelé et étendu à d'autres espèces d'intérêt.

2 PRÉSENTATION DU BOIS DE ROSE

2.1 L'ARBRE

Le Bois de rose de Guyane (*Aniba rosaeodora* Ducke), est un arbre originaire d'Amazonie. Son aire de répartition s'étend du Brésil au plateau des Guyanes jusqu'au Pérou. On ne le trouve pas en Asie ni en Afrique. Appartenant à la famille des lauracées, tel l'avocatier, le cannelier, etc. cet arbre est surtout reconnaissable par le parfum incomparable de son huile essentielle, c'est d'ailleurs ce qui lui a valu son nom scientifique. Quasi inutilisé avant 1900, cet arbre a ensuite été très largement surexploité pour extraire son huile essentielle au parfum et vertus antifongiques si précieuses en parfumerie/cosmétique.

Victime de son succès, celui-ci est devenu de plus en plus rare en forêt (on ne le cultivait pas à cette époque), à tel point que la production d'huile essentielle de Bois de rose de Guyane s'est arrêtée dès 1970, faute de bois. Cette ressource naturelle autrefois abondante a été décimée en moins d'un siècle.



2.2 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Bois de rose est aujourd'hui une espèce mondialement classée « en danger d'extinction ». Elle figure sur la liste rouge de l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN).

Aujourd'hui en Guyane, c'est l'arrêté du 5 mai 2017 qui vient préciser le contexte réglementaire, notamment :

- Il est tout à fait interdit de couper tout ou partie d'un Bois de rose aperçu en forêt ;
- Il est tout à fait autorisé de planter le Bois de rose, à partir de graines, plantules ou plants issus d'une plantation, dans le respect de la traçabilité ;
- Le Bois de rose issu de culture peut légalement être vendu ou transformé pour être vendu.

2.3 POURQUOI PLANTER DU BOIS DE ROSE ?

Planter du Bois de rose aujourd'hui c'est :

- Participer à la sauvegarde et la réintroduction d'une espèce locale menacée d'extinction ;
- Faire revivre un pan du patrimoine guyanais ;
- Créer de la ressource naturelle pour la génération suivante ;
- Contribuer à réduire son empreinte carbone ;
- Valoriser un terrain, créer des opportunités ;
- Créer un capital avec un très faible investissement, à utiliser à partir de 15 ans ou léguer aux suivants.

3

AVANT LA PLANTATION

3.1 CHOIX DU TERRAIN ET PRÉPARATION

Le Bois de rose est un arbre naturellement présent sur toute la Guyane et l'Amazonie. Les sols pauvres et acides, les pentes, etc. ne sont pas un problème pour lui. Cependant deux facteurs environnementaux sont déterminants pour sa croissance : il faut de l'ombre et pas trop de rétention d'eau.



3.1.1 OMBRAGE

Le Bois de rose est un arbre de forêt, cela signifie qu'il pousse à l'ombre. Un terrain présentant des caractéristiques d'ombrage de forêt sera idéal pour la croissance des jeunes plants.

Inutile de le planter en savane nue, c'est du temps perdu.

Il est néanmoins possible de pallier à ce problème de manque d'ombrage en plantant des arbres, par exemple des Ingas (pois sucrés) qui possèdent tous les attributs pour faire de bons parasols.

Ces arbres d'ombrage pourront toutefois être tous ou partiellement enlevés au bout de 10 à 15 ans de culture du Bois de rose.



Bois de rose – 1 : plantation Bois de rose sous ombrage naturel

3.1.2 RÉTENTION D'EAU

Le Bois de rose ne tolère pas les sols trop hydromorphes (qui retiennent l'eau, marécageux).

Lors de sa croissance, une longue racine pivot centrale se crée, il est donc nécessaire d'être vigilant car l'arbre pourrait devenir plus vulnérable les années passant.

Des aménagements de drainage pourront le cas échéant être envisagés, ou plus sagement la plantation d'une autre culture.

3.1.3 ESPACEMENT DES ARBRES

L'espacement minimum entre les plants est de 3m x 3m. En deçà les arbres vont rapidement se retrouver trop près les uns des autres. C'est aussi l'espace minimum entre Bois de rose permettant le cas échéant la culture d'arbres d'ombrage.

Vous pouvez à loisir espacer les plants sans limite, tout en prévoyant un accès facilité pour l'entretien et les éventuels véhicules devant circuler à proximité ou dans les rangs.



Bois de rose – 2 : Préparation de plantation Bois de rose entre Ingas (ombrage) – espacement 3m

3.2 PLANNING DE PLANTATION

Les plants ont besoin d'eau pour croître, et sont sujets à la mortalité lorsque le sol est trop sec. Planter le Bois de rose en saison sèche est risqué, l'idéal est en fin d'année, lors des fêtes de Noël. Il convient le cas échéant d'arroser pour compléter les pluies.

Il convient donc de prévoir les tâches préalables à la plantation afin de les réaliser à temps. Des plants mis en terre trop tard ont parfois peu de temps pour s'enraciner avant le petit été de mars...

JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DEC.
		CHOIX DE PLANTER ??						NETTOYAGE TERRAIN	APPROVISIONNEMENT MATÉRIEL	PIQUETAGE ET NETTOYAGE FINAL	PLANTATION

Planter des arbres s'anticipe ! il convient d'avoir nettoyé ou créé l'environnement opportun à l'avance, avoir réuni les quelques outils et fournitures nécessaires.

4.1 MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR QUELQUES PLANTS

TÂCHE	MATÉRIEL MINIMUM
<p>Généralités</p> <p>On travaille mieux avec des vêtements et chaussures appropriées, protégé des guêpes, avec de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bottes • Vêtement de protection • Gants • Eau • De quoi tuer un nid de guêpes présentant un danger • Trousse de secours • Sabre • Lime
Stockage des plants	<ul style="list-style-type: none"> • A l'ombre • A la pluie • A proximité d'un robinet ou stockage d'eau de pluie
Nettoyage avant plantation	<ul style="list-style-type: none"> • Sabre • Débroussailleuse • carburant et protections • Sécateur
Si implantation des plants en ligne à espacement régulier	<ul style="list-style-type: none"> • Piquets • Ficelles • Décamètre
Creusement des trous	<ul style="list-style-type: none"> • Bêche • Pioche • Mini pelle • A éviter : tarière
Préparation des trous	<ul style="list-style-type: none"> • Amendement (fumier ou engrais bio) • Charbon de bois pilé • Seaux • Pioche • Sacs poubelle
Transport des plants et outils	<ul style="list-style-type: none"> • Brouette, véhicule si vitesse > 20km/h : Il faut protéger les plants du vent !
Mise en œuvre des plants	<ul style="list-style-type: none"> • Piquets • Sabre • Paillage • Sacs ou seaux pour récupérer les sacs de culture

4.2 STOCKAGE DES PLANTS AVANT PLANTATION

Les plants en sacs de culture sont encore plus vulnérables à la sécheresse que les plants en terre.

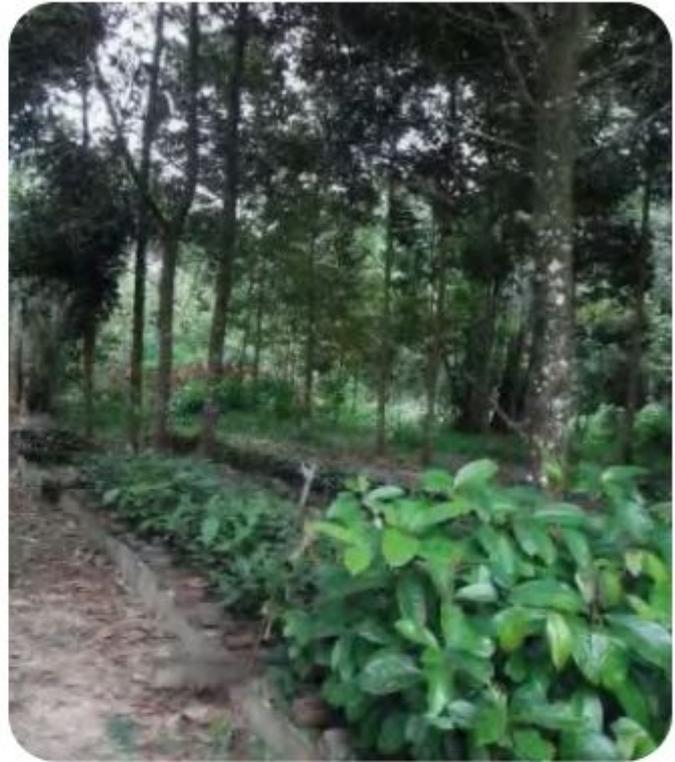
Il convient naturellement de les stocker :

- à l'ombre
- à la pluie
- à proximité d'une possibilité d'arrosage (tuyau, robinet)

L'objectif est un stockage à court terme (quelques semaines), car on a bien préparé le terrain de plantation !

La croissance du Bois de rose est lente, il pousse au début plus sous terre (pour fabriquer sa grande racine pivot centrale) qu'au-dessus du sol.

Important : le transport des plants doit être effectué en les tenant par le sac de culture, pas par la tige du plant !



Bois de rose – 3 : Stockage des plants à l'ombre avant plantation





4.3 PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE DES PLANTS

4.3.1 NETTOYAGE ET PIQUETAGE

Le terrain doit être nettoyé de façon à permettre un accès facile et sans danger aux personnes et outils roulants éventuels (brouettes, etc.).

Nettoyer avant plantation c'est aussi faciliter le travail d'entretien des plants. Il est beaucoup plus simple et rapide de faire tomber et évacuer de gros arbres avant qu'après plantation.

S'il est décidé d'implanter les plants en ligne peu espacées (3 m minimum quand même), bien nettoyer permet de préciser la prise de mesures et de ne pas se retrouver avec des lignes où ne passerait plus le véhicule par exemple.

Le piquetage est pratique pour travailler avec précision, garder un visuel sur des plants qui pourraient être dépassés par les herbes hautes. Un coup de débroussailleuse malheureux est vite arrivé.



Bois de rose - 4 : Nettoyage, circulation aisée, piquetage et plantation ombrage

4.3.2 TROUS

L'objectif du trou de plantation est de recevoir le plant dans un environnement le plus favorable possible, c'est-à-dire :

- Décompacté de manière homogène (sur environ 30 x30 x40cm profondeur)
- Humide
- Sans poche d'air
- Avec un peu d'amendement pour « booster » son démarrage

L'amendement (par ex. 300g fumier et 50g charbon de bois pilé pour 1 plant), permet de booster le plant dès la plantation, le charbon de bois permettra de maintenir plus d'humidité et de fixer les éléments nutritifs

L'idéal est de produire un mélange homogène (amendement + terre) dans le trou, directement accessible par les racines.



Bois de rose - 5 : trou, charbon de bois et fumier



4.4 MISE EN ŒUVRE DES PLANTS

Les plants doivent être transportés en étant portés par le sac, pas par la tige ! Sinon les racelles cassent et le plant devient moins résistant, il a travaillé pour rien.

Lors d'un transport, veiller à ce que les plants ne frottent pas des arêtes vives (bord de brouette, etc.) qui viennent abîmer l'écorce où est véhiculée la sève.

Les plants sont amenés au bord du trou, pour être débarrassés de leur sac de culture en gardant autant que possible la motte compacte.

Avec un sabre affûté, il est conseillé de couper le fond du sac de culture dans sa partie basse, puis de couper le sac dans le sens de la longueur sans trop appuyer. Avoir des sacs poubelles ou seaux permet de facilement récupérer tous les déchets en une tournée.

Alors la motte peut être déposée dans le trou, comblé avec la terre émiettée restée sur le bord.

Le collet du plant doit être visible à la surface du sol.

Compléter le cas échéant le rebouchage et tasser au pied. Arroser si nécessaire et possible.

S'il est possible de garder le piquet, le planter à 5 cm du plant pour ne pas briser la motte.

Enfin, l'idéal est de pailler.

**VOUS VOILÀ FIER ! GRÂCE À VOUS LE BOIS DE ROSE EST UN PEU MOINS MENACÉ !
MAIS CE N'EST PAS VRAIMENT TERMINÉ, IL RESTE À CE JEUNE PLANT À DEVENIR UN VRAI ARBRE...**



Bois de rose – 6 : plant correctement planté et paillé

Les premières années les plants ne croissent pas forcément beaucoup au-dessus du sol. Cela n'est pas un mauvais signe tant que les feuilles ne flétrissent pas : ils s'enracinent, construisent leur système racinaire. Néanmoins vous pouvez les aider, voici les principales tâches à effectuer :

TÂCHE		FRÉQUENCE LES 3 À 5 PREMIÈRES ANNÉES	FRÉQUENCE À COMPTER DE LA 5 ^{ÈME} ANNÉE
1	Désherbage	Mensuel	3 fois / an
2	Déliantage	Mensuel	3 fois / an
3	Tonte/Gyrobroyage	6 fois / an, limite 1 & 2	4 fois / an
4	Paillage	A la plantation, puis 1 à 2 fois / an	0
5	Amendement	Si nécessaire 2 à 3 fois / an	0
6	Arrosage	Si nécessaire et possible	0
7	Elagage/taille arbres ombrage	1 fois / an selon configuration	1 fois / an selon configuration
8	Elagage/taille Bois de rose	0	1 fois / 2 ans selon configuration
9	Abattage arbres ombrage	0	1 fois / 3 ans : ceux qui deviennent gênants et occasionneraient des dégâts ultérieurs

La fréquence des tâches est donnée à titre indicatif. Selon la météo, le type de terrain ainsi que la vitesse de croissance des plants, il se peut que certaines tâches soient à effectuer à intervalles plus ou moins réguliers :

C'EST DU VIVANT, IL FAUT S'ADAPTER !



6

ERREURS À ÉVITER / BONNES PRATIQUES À DIFFUSER

ÉTAPE	ERREUR COURANTE À ÉVITER	BONNE PRATIQUE À DIFFUSER
Stockage des plants	Au soleil ou sous couverture étanche	Sous serre ou sous couvert végétal dense, avec possibilité d'arrosage
Transport des plants	Dans benne de pickup au vent	En remorque fermée, fourgon tôle ou sous bâche pour protéger du vent. Limiter les arrêts et les effectuer à l'ombre, porte ouvertes
	Porter par les tiges	Porter par les sacs
Préparation du terrain	Aucune ou insuffisante	Préparer ombrage, piquetage soigneux
	Arbres trop proches	Prévoir accès à tracteur ou véhicule pour entretien
Plantation	En plein soleil	Sous ombrage, qui sera en partie supprimé 10 ans après la plantation
	Absence de paillage	Pailler avant saison sèche
	Plants penchés	Planter de manière à ce que les tiges soient bien droites
	Absence de piquet	Utiliser piquets bois, durables pour faciliter visu des plants
Entretien 5 premières années	Absence ou limité	Déliantage, gyrobroyage et paillage périodique
Limitation/suppression ombrage à 10 ans	Absence	Suppression/taille des arbres d'ombrage 10 ans après plantation



7 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE CLAIRE COUTURIER

C. Couturier est une entreprise individuelle agricole située à Sinnamary. Claire Couturier et Luc Champault en sont les deux acteurs co-exploitant et représentent 100% de la main d'œuvre de l'entreprise, ci-après désignés par « nous ».

Nous sommes producteurs de Bois de rose (*Aniba rosaeodora* Ducke) et fabriquons ce produit emblématique de la Guyane, depuis la graine jusqu'au flacon. Le Bois de rose est cultivé par nos soins sur Sinnamary et St Laurent du Maroni, puis distillé dans notre atelier de Sinnamary.

Nous travaillons en agriculture biologique et réalisons une culture durable en plantant plus que nous ne coupons d'arbres, nécessaires à la fabrication de l'huile essentielle.

Afin de démultiplier et participer à la conservation du Bois de rose, espèce protégée, nous proposons aussi la vente de plants issus de graines de nos cultures.

Claire Couturier
Pointe Combi
97315 Sinnamary
06 87 34 88 25
Couturier.boisderose@gmail.com
SIRET : 844 349 860 00016
www.boisderosedeguyane.com






**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir · Mobiliser · Accueillir

CONTACT

05.94.22.00.17

www.ccdsguyane.fr

accueil@ccds-guyane.fr

1, rue Raymond Cresson

BP 437 Quartier Cabalou

97310 Kourou

Instagram : @ccds_guyane

Facebook : CCDS-Communauté de Communes des Savanes-GUYANE

